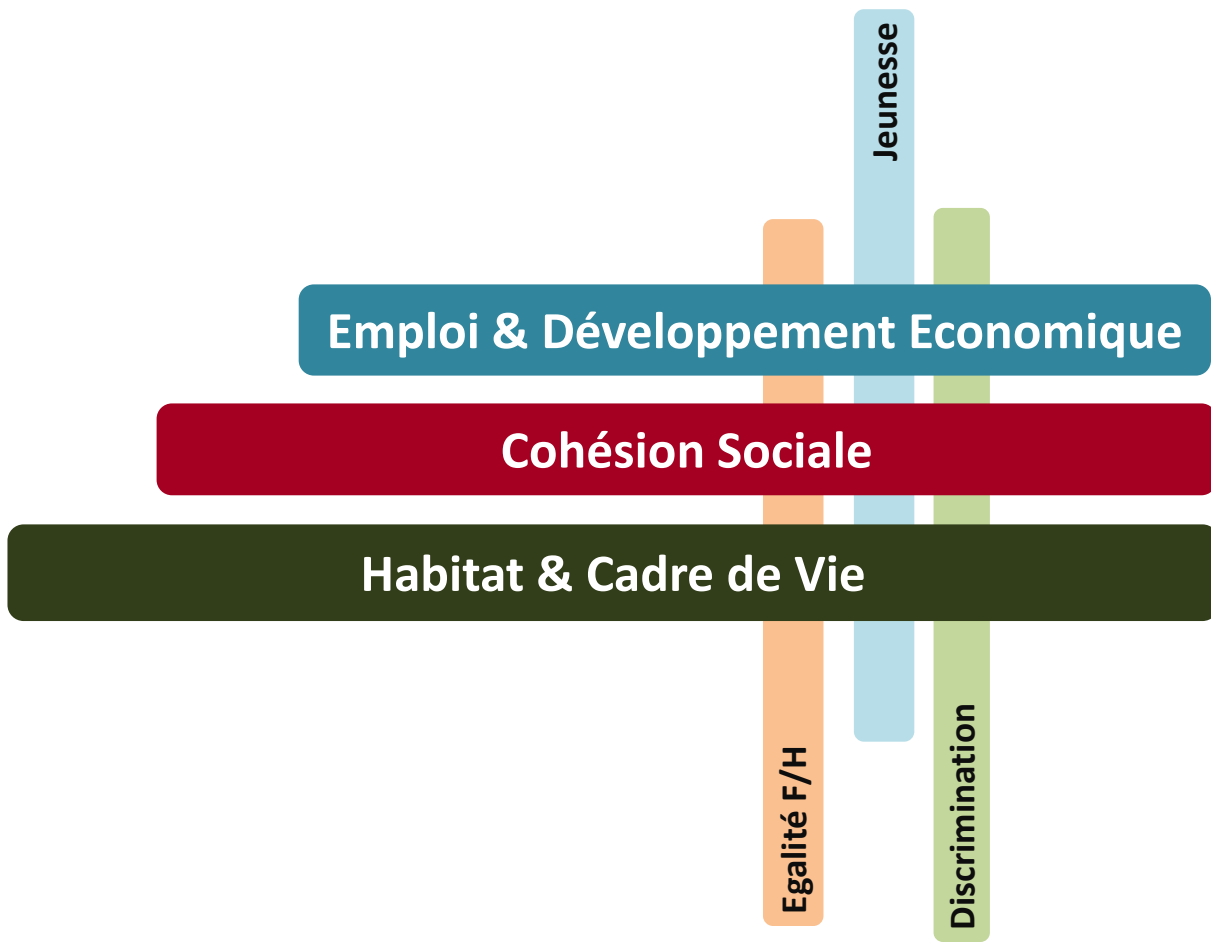


# Contrat de Ville

*Quartier Anne-Frank*  
Ozoir-la-Ferrière  
Les Portes Briardes



# Le contrat de ville d'Ozoir-la-Ferrière c'est ...

Une orientation forte contre le chômage : 25 actions en faveur de l'emploi

Des rendez-vous de l'emploi sur le territoire

Le déploiement du programme Activ'Project par Pole Emploi

Le création d'une Rallye Club de l'emploi

Un plan emploi & numérique

Un « Pass Ozoir Citoyenneté Jeunesse »

Une ouverture de classe pour les moins de 3 ans

La mise en place d'ateliers « prévention santé »

La création d'une Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Des actions de loisir et de sport : Ozoir-plage, Ozoir-Glace, Fête du port, ect.

Davantage de tranquillité

La rénovation de tous les logements

Une stratégie partenariale de développement de la mixité sociale

Un cadre de vie et une image améliorée

Des actions gagnants-gagnants d'aides au financement du permis de conduire

Et bien d'autres actions encore...

# Sommaire

Préambule.....	4
Processus d'élaboration du contrat.....	6
Le quartier « Anne Frank ».....	7
Diagnostic et enjeux « emploi et économie » .....	11
Diagnostic et enjeux « cohésion sociale » .....	16
Diagnostic et enjeux « cadre de vie» .....	26
Les axes transversaux.....	31
Objectifs opérationnels et actions «emploi et économie ».....	33
Objectifs opérationnels et actions «cohésion sociale».....	40
Objectifs opérationnels et actions «cadre de vie ».....	49
Gouvernance.....	54
Suivi et évaluation.....	55

# Préambule

- La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.
- La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a permis de redéfinir la géographie de ces quartiers défavorisés, à partir d'un critère unique : la concentration de population à bas revenus, car il synthétise à lui seul les différentes formes de difficultés sociales. Ce nouveau critère unique a entraîné le classement du quartier Anne Frank d'Ozoir-la-Ferrière, en politique de la ville.
- La politique de la ville est mise en œuvre au moyen des contrats de ville pour la période 2015-2020, conclus entre l'Etat, les établissements publics de coopération intercommunale, les communes, mais également les autres acteurs de cette politique : Départements, Régions, bailleurs, organismes sociaux, opérateurs publics....
- A la date de signature du contrat, la Communauté de communes des Portes Briardes ne dispose pas de la compétence « Politique de la Ville ». En qualité de signataire, elle mettra néanmoins en œuvre sur le quartier « Anne Frank » les actions et les moyens relevant de ses compétences propres notamment en matière d'emploi et développement économique, et de sécurité et prévention de la délinquance.
- Le contrat de ville s'appuie sur la construction d'une vision commune de long terme et la construction d'un projet de territoire pour ces quartiers, autour de trois piliers fondamentaux : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, le développement de l'activité économique et de l'emploi, tout en prenant en compte les axes transversaux : la jeunesse, l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations.
- Dans le cadre du contrat de ville, un conseil citoyen est également créé dans le quartier prioritaire. Il participe aux instances de pilotage du contrat et constitue un espace ouvert aux initiatives des habitants.
- A travers ce contrat, les signataires s'engagent, dans le cadre de leurs compétences respectives, à concourir au double objectif énoncé à l'article 1er de la loi : la réduction des écarts de développement entre les quartiers prioritaires et les autres territoires, et l'amélioration des conditions de vie des habitants. L'ensemble des actions du contrat fera l'objet d'une adaptation spécifique à l'observation des crédits affectés (droit commun et crédits spécifiques) nécessaires à leur faisabilité.

## Listes des signataires

- L'Etat représenté par
- La Ville d'Ozoir-la-Ferrière représentée par
- La Communauté de communes des Portes Briardes représentée par
- La Région Ile-de-France représentée par
- Le Département de Seine-et-Marne représenté par
- Le Rectorat de l'académie
- La Caisse des dépôts représentée par
- La Caisse d'Allocations Familiales représentée par
- Pôle Emploi, représenté par
- L'Agence Régionale de Santé, représenté par
- OSICA (Groupe SNI), représenté par
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine et Marne, représenté par

# Processus d'élaboration du contrat

## Processus d'élaboration du contrat

- Le contrat de ville a été **élaboré à partir d'un diagnostic partagé et participatif du territoire**, visant à traiter l'ensemble des enjeux de cohésion sociale, de cadre de vie, d'emploi et de développement économique.
- Ce diagnostic territorial a permis de mettre en lumière les atouts et les faiblesses du quartier prioritaire au sein de l'espace communal et intercommunal.
- Il permet d'impliquer les différents partenaires agissant sur le territoire et tout particulièrement les services de la ville d'Ozoir-la-Ferrière et de la communauté de communes (avec l'Espace Social comme service « chef de projet »), les services de l'Etat (avec l'appui de la Déléguée du Préfet), les autres partenaires institutionnels (Osica, Pole Emploi, l'Agence régionale de santé, la CAF, la Caisse des dépôts...) ou associatifs et des représentants d'habitants.
- Ce travail partenarial a eu pour objectifs de définir des enjeux et les priorités d'intervention qui structurent le projet territorial dans les champs définis par les trois piliers fondamentaux du contrat de ville.
- Il a donné lieu à la mise en place de six groupes de travail ayant rassemblé une quarantaine d'acteurs. Ces groupes ont permis de mobiliser les partenaires, de préciser le niveau de mobilisation des politiques de droit commun de l'État, des services et des collectivités sur le territoire concerné, de préciser les ressources et les besoins prioritaires, de définir les orientations stratégiques et de définir et partager les engagements de chacun autour d'un programme d'actions.
- Les partenaires qui ont été associés à ce travail sont les suivants : les services de ville d'Ozoir (enfance, jeunesse, sport, logement, centre social, espace social, point information jeunesse... ) et de la Communauté de communes des Portes Briardes (emploi et prévention), les services de l'Etat (déléguée du Préfet, Direccte, Education nationale, Police...), la Mission Locale, Osica, Pôle Emploi, l'Agence Régionale de santé, la chambre des métiers, la chambre de commerce et d'industrie, l'entreprise Carrefour... et le conseil citoyen.

# Le quartier Anne Frank



# Le quartier Anne Frank

## Le quartier Anne Frank : éléments de contexte

- Le quartier Anne Frank est composé de 681 logements locatifs, et rassemble le plus grand parc d'habitat social de la ville. Construit il y a une quarantaine d'années, ses logements sociaux prennent la forme de petits immeubles collectifs, insérés dans des espaces verts. Le quartier regroupe 1744 habitants, avec une population plutôt jeune : 516 mineurs (soit 30 % de la population).
- Le quartier concentre très majoritairement une population à bas revenus (inférieurs à 60 % du revenu médian national, soit environ 11 250 euros par an).

Il présente des particularités sociales fortes :

- Un taux de chômage très élevé par rapport au reste de la ville (à priori deux fois plus élevé).
- Plus de 400 personnes se déclarant sans emploi, soit un tiers de la population du quartier.
- Des personnes faiblement diplômées (30 % des habitants sans diplôme), avec une difficulté d'accès au marché de l'emploi.
- Des familles monoparentales en part importante (près d'un quart des ménages), avec des femmes seules connaissant des problèmes d'illettrisme.
- Une partie de la population du quartier avec des difficultés de mobilité, liées principalement au permis de conduire : 50 % des personnes en recherche d'emploi inscrites au relais-emploi n'ont pas le permis de conduire.





# Diagnostic & Orientations

# Développement économique et emploi

- Les difficultés d'accès à l'emploi des habitants des quartiers prioritaires s'identifient à la fois par un taux de chômage élevé, mais aussi par d'éventuels retraits du marché du travail d'une partie de la population (jeune ou non) qui a cessé de rechercher des offres, en l'absence d'opportunité.
- Il s'agit alors d'améliorer et de multiplier les formes d'accompagnement et d'insertion dans l'emploi pour ces publics cumulant les difficultés, mais également de faciliter leur accès aux emplois du bassin (par une mise en relation avec les entreprises et les offres proposées).

## Atouts / Forces du territoire

- + Une zone d'emploi en proximité directe (avec plus de 2000 emplois sur la commune) et une relative attractivité de la ville d'Ozoir-la-Ferrière qui réunit la moitié des entreprises du canton ;
- + Des pôles économiques peu éloignés : Marne-la-Vallée : 127 000 emplois sur le secteur, Disney : 12 000 salariés et - 49 000 emplois directs et indirects créés, le bassin d'emploi de Créteil... Le développement de nouveaux emplois avec la création de la résidence de loisirs « Villages Nature » ;
- + Une desserte de bonne qualité, assurée à la fois par une voie de contournement de la RN 4, axe est-ouest reliant Paris à Strasbourg, et par des transports publics à travers la ligne de RER E (fréquence toutes les 30 mn) ;
- + Une organisation des services emploi assurée en proximité : relais-emploi, permanence de la mission locale, point d'information jeunesse (sur une fonction de première information) ;
- + Des dispositifs d'accompagnement des demandeurs d'emploi facilement mobilisables à travers les opérateurs du service public (Pôle Emploi, Mission locale) ;
- + Un potentiel d'emplois d'insertion grâce aux travaux de rénovation du bâti envisagés à Anne Frank (voir partie « Cadre de Vie »). Des actions déjà engagées par le bailleur auprès des jeunes sur l'aide au permis de conduire et à l'obtention du BAFA ;
- + Des opérateurs d'insertion déjà présents ou facilement mobilisables : SOS Tremplin Solidarité, XL Emploi, association « la Brèche », mais aussi l'E2C, l'Epide du 77 ;
- + Des partenariats entre acteurs déjà développés, mais parfois à renforcer: Mission Locale/Espace Social – Pôle Emploi/Relais Emploi– Point d'information jeunesse Mission Locale, Centre Social/Brèche... ;
- + Des actions sur la création d'entreprise axées pour partie sur l'aide au financement et sur de l'information.

# Développement économique et emploi

## Faiblesses / Risques

- Une difficulté d'accès aux zones d'emploi pour la population d'Anne Frank en l'absence de permis de conduire ;
- Un sujet d'articulation et/ou de lisibilité entre structures de l'emploi de proximité : relais-emploi, permanence ML, PIJ, Pôle emploi... ;
- Peu ou pas d'actions de mobilisation sur les non-inscrits ou non suivis (jeunes, femmes avec problème d'illettrisme...) ;
- Une fréquentation relative des services de l'emploi par les habitants du quartier ;
- Peu ou pas d'actions de proximité, de lien direct avec les entreprises (forum, job dating, accès aux stages, parrainage...) ;
- Peu d'actions sur les métiers ou l'orientation ;
- Des mécanismes de priorisation et/ou de mobilisation des habitants du quartier « prioritaire » encore à construire (Pôle-emploi, Mission locale, Direccte, E2C, EPCI...) ;
- Un recueil statistique sur la demande d'emploi du quartier Anne Frank également à élaborer ;
- Le recours à la clause d'insertion non encore développé sur le territoire : Bailleur / EPCI ;
- Des actions sur la création d'entreprise en construction, axées sur le financement, moins sur l'amont de la création et l'émergence de projet.

# Développement économique et emploi

## L'emploi et la mobilisation des acteurs économiques, priorité du contrat

Une priorité forte a été donnée aux orientations et aux actions en matière d'emploi et de développement économique dans le cadre du contrat de ville. La logique d'action retenue par ce contrat de ville est **celle du parcours de retour à l'emploi**, avec un appui sur l'ensemble des étapes, mais également sur les freins périphériques à l'emploi.

**L'ensemble des actions sera également prioritairement tourné vers les secteurs porteurs d'emploi et la mobilisation des entreprises.**

### Une logique d'action par parcours



Les actions déployées au titre du contrat de ville d'Ozoir-la-Ferrière doivent gagner en lisibilité et en cohérence, et trouver ainsi pleinement leur place dans les dispositifs de droit commun.

# Développement économique et emploi

Acteurs concernés	Publics cibles	Dispositifs
<p>Ville d'Ozoir-la-Ferrière et communauté de communes des Portes Briardes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Services emploi et jeunesse,</li> <li>Centre social, Espace Social,</li> <li>Maison départementale des solidarités</li> </ul> <p>Préfecture Région Département</p> <p>Tous les membres du service public de l'emploi départemental</p> <p>Pôle emploi, Mission locale</p> <p>Acteurs de l'insertion</p> <p>OSICA</p> <p>Ecole de la deuxième chance (E2C), EPIDE</p> <p>Acteurs du numérique</p> <p>Chambres de commerce et de métiers</p> <p>Associations de prévention</p> <p>Organismes de formation</p> <p>Cité des Métiers</p>	<p>Habitants en difficulté d'accès à ou de maintien dans l'emploi</p> <p>Jeunes de moins de 25 ans</p> <p>Bénéficiaires du RSA</p> <p>Femmes</p> <p>Publics relevant de la formation linguistique</p> <p>Porteurs de projets</p>	<p>Droit commun de l'Etat, de la Ville, de l'EPCI, du Département et de la Région</p> <p>Conventions interministérielles</p> <p>Convention avec le bailleur</p> <p>Conventions entreprises et quartiers</p>

# Développement économique et emploi

## Orientations stratégiques

### Mobiliser les habitants, mieux identifier leurs compétences et leurs besoins

1. Développer des actions d'information et/ou de remobilisation proactives sur l'emploi

- ❑ Acteurs concernés : Mission Locale/Pôle Emploi/Relais Emploi/CS/Maison départementale des solidarités/Associations

2. Mieux connaître le profil et les besoins des habitants pour renforcer leurs compétences

- ❑ Acteurs concernés : Mission Locale/Pôle Emploi/Relais Emploi/Maison départementale des solidarités

### Accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi, vers les métiers porteurs pour favoriser le retour à une activité professionnelle

3. Prioriser l'entrée des publics du quartier dans les dispositifs d'emploi

- ❑ Acteurs concernés : Pôle Emploi/Directe/Mission Locale/RE Région

4. Développer des accompagnements ciblés sur les secteurs porteurs

- ❑ Acteurs concernés : Pôle Emploi/Mission Locale/Point d'information jeunesse/Centre Social/Relais Emploi

5. Favoriser l'insertion professionnelle par le développement de la clause d'insertion

- ❑ Acteurs concernés : Ville/EPCI/SOS Tremplin/OSICA/Centre Social/Point d'Information Jeunesse

### Lever les freins périphériques à l'emploi

6. Développer un plan numérique pour l'accès à l'emploi

- ❑ Acteurs concernés : Pôle Emploi/Point d'information jeunesse/Halle Informatique/Relais Emploi/Centre Social

7. Faciliter la mobilité et lever les freins périphériques à l'emploi

- ❑ Acteurs concernés : Pôle Emploi/Mission Locale/ Bailleur/Relais Emploi/PIJ /La Brèche

# Développement économique et emploi

## Orientations stratégiques

### Développer la connaissance du monde économique et créer un partenariat avec les entreprises

#### 8. Développer des actions directes avec les entreprises

- ❑ Acteurs concernés : Relais Emploi/Mission Locale/Entreprises et groupes d'entreprises / Entreprises signataires de la charte des quartiers/PIJ

#### 9. Orienter, faire découvrir les métiers

- ❑ Acteurs concernés : CCI/Relais Emploi/Point d'information jeunesse/Collège/Lycée/Centre Social.

### Faciliter le développement d'activité par les habitants du quartier

#### 10. Informer et accompagner les porteurs de projets.

- ❑ Acteurs concernés : Relais Emploi/Pôle Emploi/Chambres consulaires/Associations.

# Cohésion sociale

## **Cohésion sociale : le développement d'actions structurantes pour le territoire et ses habitants**

Pilier fondamental du Contrat de Ville, le volet « cohésion sociale » a pour ambition d'intervenir sur la diversité des champs d'action susceptibles d'influer globalement sur l'inclusion, la réduction de la pauvreté, le renforcement de la solidarité, l'épanouissement de chacun et la tranquillité.

Les publics visés par les actions de ce pilier, sont notamment les jeunes rencontrant des difficultés éducatives, les personnes âgées et/ou isolées, les familles monoparentales, les bénéficiaires du RSA ou plus généralement les publics vulnérables. Ces catégories de population sont en effet celles qui dans le quartier cumulent plus de risques de précarisation.

A travers ce pilier, les acteurs ont souhaité déployer un plan d'action structurant sur l'ensemble des sous-domaines d'intervention de la cohésion sociale (accès aux droits, santé, éducation, prévention...). La stratégie retenue porte ainsi sur :

- Le développement et densification de l'accueil de proximité, notamment au sein de l'Espace social, pour favoriser l'accès aux droits,
- Le développement de nouveaux services dans le domaine de la santé, pour faciliter l'accès aux soins de premiers recours et la prévention,
- Le développement d'actions structurantes autour de la petite enfance et de l'implication des parents ,
- Enfin, la mobilisant les outils de planification territoriale : contrat intercommunal de prévention et de lutte contre la délinquance, contrat local d'accompagnement à la scolarité, programmes prioritaires de la politique de la ville (éducation national , Agence régionale de santé...).

La relance du lien social et de la citoyenneté sur le quartier, par le développement de projets collectifs, au sein du quartier, mais également en lien avec les autres habitants de la ville, constitue également l'un des principaux enjeux de ce pilier.



# Cohésion sociale

Acteurs concernés	Publics cibles	Dispositifs
<p> Ville de d'Ozoir-la-Ferrière et communauté de communes des Portes Briardes  - Espace Social, Centre social, Services jeunesse, enfance, culture, sport, loisir, prévention...  Préfecture  Région  Département  Education Nationale  Agence régionale de santé  Maison départementale des solidarités  Caisse d'allocation familiale  Caisse primaire d'assurance maladie  Centre social  Associations (social, prévention, culture, loisir, sport...)  Bailleur  Police Nationale  Police Municipale  Acteurs du CILPD  Le conseil citoyen </p>	<p> Enfants et adolescents 0-18 ans  Parents  Personnes âgées  Bénéficiaires du RSA    Jeunes décrocheurs    Habitants du quartier </p>	<p> Droit commun de l'Etat, de la Ville, de l'EPCI, du Département et de la Région    Projet éducatif territorial  Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)    Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents  Programme d'aménagement des rythmes éducatifs    Dispositifs d'appui au numérique  CISPD    FIPD    Instruction éducation nationale du 28 novembre 2014  Conventions interministérielles    Convention avec le bailleur </p>

## Accès aux droits et aux soins

- Porter une attention particulière en direction des publics les plus fragiles du quartier (familles monoparentales, jeunes, bénéficiaires du RSA, également personnes âgées et/ou isolées ...)
- Prévenir le non-recours, en facilitant l'accès des publics précaires aux droits auxquels ils peuvent prétendre (RSA, CMU...), ce qui doit leur permettre une meilleure insertion sociale et professionnelle

## Atouts / Forces du territoire

- + Un accès aux droits sociaux facilité par un équipement de qualité (Espace Social) en proximité du quartier et des permanences régulières des organismes sociaux (Caisse primaire d'assurance maladie, CRAMIF...) et du conseiller municipal ;
- + La présence d'un écrivain public (bénévole) qui appuie la constitution des dossiers administratifs et/ou la rédaction des CV, pour les personnes qui maîtrisent peu l'écrit ou la langue ;
- + Une présence de la PMI à l'Espace social ;
- + Des facilités d'accès au numérique grâce à la présence de deux animateurs au Centre social dans le cadre d'un programme CAF de lutte contre la fracture numérique ;
- + Un environnement physique favorable du quartier (absence de bruit, pollution...)
- + Des actions sur le bien-être développées par le Centre Social ;
- + Des actions sur la santé en direction des jeunes relayées par la Mission Locale, avec l'appui de l'Agence régionale de santé ;
- + Des actions de prévention pour l'accès aux droits avec la Mission Locale et La Brèche
- + Des associations (Secours Catholique, Restos du Cœur) qui interviennent en complément sur l'accès aux droits et l'accompagnement.

# Cohésion sociale

## Faiblesses / Risques

- Une offre médicale qui semble relativement difficile d'accès pour la population (notamment pour les spécialistes et en l'absence de centre médico social en proximité) ;
- Peu ou pas d'actions de prévention sur la santé en direction des populations ;
- Une difficulté sur le délai de réponse du « Centre médico-psychologique » lors des signalements de l'école primaire ;
- Pas d'action sur la maîtrise ou la précarité énergétique.

## Orientations stratégiques

### *Accès aux droits et aux soins*

#### Améliorer l'accès aux droits des habitants

1. Renforcer et consolider les prestations d'accueil de proximité.

- Acteurs concernés : Espace Social/Maison départementale des solidarités/Organismes sociaux/Ecrivain public.

2. Lutter contre l'exclusion (en aidant à la maîtrise des énergies, des budgets, à la prévention des impayés..).

- Acteurs concernés : Espace Social/Centre Social/EDF/Osica/Maison départementale des solidarités

#### Améliorer l'accès aux soins des habitants

3. Consolider et renforcer l'offre de premier recours de proximité

- Acteurs concernés : Espace Social/Agence régionale de santé

4. Développer les actions de prévention en matière de santé (prévention, vaccination...).

- Acteurs concernés : Espace Social/Centre Social/Agence régionale de santé/Caisse primaire d'assurance maladie

# Cohésion sociale

## Réussite éducative

- **Faciliter le lien entre l'école, la famille et l'enfant, renforcer le parcours scolaire et éducatif, développer les partenariats autour de l'école afin de favoriser la réussite éducative.**

### Atouts / Forces du territoire

- + Un maillage de proximité des établissements scolaires (maternelle, primaire, collège et lycée) ;
- + Une mixité sociale assurée par la carte scolaire ;
- + Des résultats scolaires favorables pour le collège ;
- + Une aide aux devoirs développée jusqu'au CM2 et une aide aux devoirs en numérique ouverte à toutes les familles (dispositif Passeport) ;
- + Des partenariats déjà installés (CLAS) entre l'école et le Centre Social et des actions financées par la CAF ;
- + Des actions conduites dans le cadre du REAAP en lien avec la Maison départementale des solidarités ;
- + Des actions mises en place sur le décrochage scolaire ;
- + Une offre de garde et de loisirs relativement importante.

### Faiblesses / Risques

- Une dégradation de la situation de l'école élémentaire du quartier ;
- Des problèmes récurrents de mobilisation des parents à tous les niveaux scolaires (maternelle, primaire, collège...) ;
- Un investissement social des équipes scolaires en hausse constante ;
- Une absence d'appui aux devoirs après la sixième ;
- Un dispositif passerelle : école/collège à relancer ;
- Peu d'actions spécifiques sur le numérique en primaire ;
- Un taux d'échec plus important au Brevet des catégories sociales modestes ;
- Pas de prise en charge des moins de 3 ans par la maternelle.

# Cohésion sociale

## Orientations stratégiques *Réussite éducative*

### Stimuler la réussite éducative

5. Renforcer l'action en direction des parents et leur implication au sein de l'école, notamment par le développement de réponses innovantes de ré-interpellation des parents avec l'appui des acteurs sociaux.. Un lieu d'accueil parents/enfants sera développé dans cette logique.

❑ Acteurs concernés : Education nationale Ville / Centre Social / CAF/ Associations

6. Favoriser la réussite scolaire notamment par la mise en place d'un relais « aide aux devoirs », par le développement des actions de lutte contre le décrochage scolaire, par la mise en place des indicateurs statistiques simples de suivi des élèves d'Anne Frank (Brevet, orientation...), ect...

❑ Acteurs concernés : Collège / Centre social / Département

7. Améliorer la prise en charge des moins de 3 ans au sein de l'école en dehors de l'école.

❑ Acteurs concernés : Ville / Education nationale

8. Développer l'accès au numérique à l'école (Voir plan numérique – Pilier Emploi).

❑ Acteurs concernés : Halle informatique d'Ozoir / Education nationale

# Cohésion sociale

## Sport, Culture, Lien social

- Favoriser les pratiques culturelles, sportives et de loisirs, qui constituent des facteurs de cohésion sociale en permettant aux habitants de découvrir d'autres personnes ou d'autres horizons, notamment en accédant à des équipements culturels vers lesquels ils ne s'orientent pas traditionnellement.

### Atouts / Forces du territoire

- + Une offre culturelle et sportive importante sur le territoire : bibliothèque, conservatoire de musique, Centre culturel de loisirs, halle informatique, salle de théâtre, cinéma. Sport : 4 gymnases, 3 stades, terrains de tennis, 1 piscine, 1 golf, 2 centres hippiques, 1 city stadium dans le quartier ;
- + Des actions « proactives » des clubs sportifs en direction des jeunes d'Anne Frank et en lien avec les écoles ;
- + Une offre sur les loisirs développée, mais assurée par deux structures (centre de loisirs et centre social) ;
- + Une offre d'un système de bourse vacances et du dispositif Ozoir Citoyenneté Jeunesse
- + Des actions mises en place sur la citoyenneté avec S.O.S Enfants au sein du Centre Social.

### Faiblesses / Risques

- Une atonie du lien social sur le quartier, avec pas ou peu de projets développés et une absence de structures associatives de quartier et de bénévoles ;
- Une relative faiblesse de l'offre de loisirs sur la tranche 11-16 ans ;
- Une éventuelle difficulté d'accès ou d'information sur l'offre de vacances ou de séjours familles.

# Cohésion sociale

## Orientations stratégiques *Sport, Culture, Lien Social*

### Développer les projets collectifs des habitants et la citoyenneté

9. Développer des projets collectifs pour créer du « lien social et de la citoyenneté ». Ce projet doit être articulé avec le Pilier emploi (Jeunes) et le Pilier Cadre de Vie (actions urbaines avec Osica).

- ❑ Acteurs concernés : Centre Social/Espace Social/Mission Locale/Osica/Associations....

### Développer l'accès aux équipements et aux loisirs

10. Renforcer la fréquentation des équipements culturels, sportifs et de loisirs (Ozoir Plage, Patinoire...) par les habitants, et particulièrement les jeunes des quartiers prioritaires.

- ❑ Acteurs concernés : Services sportifs et culturels, Point Information Jeunesse....

11. Renforcer les actions en faveur de la lutte contre la fracture numérique chez les adultes.

- ❑ Acteurs concernés : Centre Social/Espace Social/Département/Halle informatique...

# Cohésion sociale

## Prévention de la Délinquance

- **Améliorer la tranquillité et la sécurité des habitants en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés : Police, Justice, Police Municipale, collectivités locales, bailleur, associations...**

### Atouts / Forces du territoire

- + Une action forte en matière de prévention et de sécurité : une police municipale d'importance avec 20 policiers et 6 ASVP ;
- + La création et l'animation d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) avec une nouvelle stratégie depuis 2011 qui fait suite au CLS ;
- + Des résultats importants en matière de baisse de la délinquance pour le quartier (et pour la ville) ;
- + La mise en place de l'opération Junicode à destination des jeunes populations ;
- + Un partenariat actif avec le bailleur Osica : réaménagement des espaces verts ;
- + Fermeture des cages escaliers, ouverture de l'habitat et aménagement d'un espace accueil, travail partenarial avec la ville sur l'éclairage (éclairage par OSICA en haut des immeubles)...

### Faiblesses / Risques

- Des dégradations ponctuelles, squats de 2/3 halls d'immeuble ;
- Peu d'actions relatives à la prévention des violences faites aux femmes, intrafamiliales, à l'accompagnement des victimes



# Cohésion sociale

## Orientations stratégiques *Prévention de la délinquance*

### Consolider et appréhender de nouvelles actions de prévention

12. Assurer le maintien des actions de prévention en direction du quartier dans le cadre du CISPD et développer de nouvelles actions de prévention : violences faites aux femmes, vidéo sur l'espace public du quartier ...

- ❑ Acteurs concernés : Service de prévention/Police/Maison départementale des solidarités/Espace Social

# Habitat & Cadre de Vie

## **Un projet ambitieux de rénovation urbaine et de mixité sociale**

Les signataires du Contrat de Ville portent une volonté partagée de conduire un projet ambitieux pour le quartier Anne Frank d'amélioration des logements et du cadre de vie, grâce au lancement d'un plan de rénovation du bâti, mais aussi en œuvrant plus largement en faveur de l'équilibre social des quartiers.

Cette stratégie passe par l'amélioration globale de l'image du quartier sur le territoire, action préalable au développement de la mixité sociale, mais aussi par une organisation mieux coordonnée de la gestion urbaine de proximité.

Ces améliorations sous-tendent, pour les habitants, l'appropriation, l'implication et la responsabilisation.

Il convient donc de faire place à l'expérimentation, à l'innovation sociale et d'adopter des méthodologies communes visant à favoriser la réappropriation partagée de l'espace public, à encourager les usages positifs, à reconquérir certains lieux délaissés ou non utilisés.

Pour cela, la mobilisation du conseil citoyen et des actions participatives sont essentielles.

# Habitat & Cadre de Vie

- **Appréhender et améliorer le cadre de vie des habitants, le logement en premier lieu mais également la résidentialisation des immeubles d'habitation, les espaces verts, de pièces urbaines favorisant le lien social, les aires de jeux de qualité, la propreté, le bruit...**

## Atouts / Forces du territoire

- ✦ Un quartier d'habitat social au bâti homogène (immeubles de 4 étages) et plutôt bien entretenu avec des logements insérés dans l'espace boisé et offrant un environnement de qualité ;
- ✦ Un taux de vacance très faible : 1% et des loyers accessibles, relativement bas sur le parc social ;
- ✦ Des équipements et services à proximité : école, commerces, centre social, Espace social, City park... ;
- ✦ Un mode de gardiennage organisé (bureau d'accueil composé de 5/6 gardiens + 1 responsable de secteur) ;
- ✦ Un quartier plutôt « propre » mais en raison de ramassage réalisé par les gardiens.

## Faiblesses / Risques

- Un vieillissement des intérieurs des logements et l'absence d'ascenseurs ;
- L'absence de convention de GUP ;
- Un parcours résidentiel qui reste à organiser notamment en direction des personnes seules occupant des logements de grande taille ;
- Une demande forte de grands logements dans la communauté de communes ;
- Une faible mixité sociale ;
- Des locaux « fermés » qu'il conviendrait éventuellement de récupérer ;
- Un défaut d'amicale ou d'association des habitants à l'échelle du quartier.

# Habitat & Cadre de Vie

Acteurs concernés	Publics cibles	Dispositifs
Ville d'Ozoir-la-Ferrière et Communauté de communes des Portes Briardes - Service logement, urbanisme, propreté, Espace Social... Préfecture Bailleur social CAF Associations Le conseil citoyen	Habitants / usagers des quartiers	Convention Ville/Bailleur Gestion urbaine de proximité (GUP) Dispositif d'abattement de la TFPB Le Plan local de l'habitat

# Habitat & Cadre de Vie

## Orientations stratégiques

### Rénover le cadre de vie

1. Lancer une rénovation globale du bâti en intérieur et extérieur, en associant les habitants et en développant la clause d'insertion (voir Pilier Emploi).

Acteurs concernés : Osica / Ville/Habitants/Associations

### Favoriser la mixité, l'équilibre social et la diversité de l'habitat

2. Mettre en œuvre une stratégie pour renforcer la mixité sociale au sein du quartier articulé avec le Plan local de l'habitat

Acteurs concernés : Osica / Ville

3. Favoriser la mobilité des ménages au sein du parc social de logements

Acteurs concernés : Osica/Ville/Espace social/ Habitants

4. Mettre en place un accompagnement social des ménages dans le logement

Acteurs concernés : Osica/Ville/Espace social/ Habitants

### Mettre en place le dispositif partenarial de la gestion urbaine de proximité

5. Mettre en place le dispositif partenarial de la gestion urbaine de proximité

Acteurs concernés : Osica/EPCI/ Ville/Espace social/Centre social/ Acteurs du CISPD...

### Accompagner les habitants dans la mutation de leur quartier

6. Favoriser le développement durable et l'image du quartier

Acteurs concernés : Osica , Ville, EPCI, Espace social, Service communication, associations

# Axes transversaux

# Axes transversaux

## Jeunesse

- Obtenir pour le Point d'information jeunesse le label Information Jeunesse (IJ) délivré par le ministère chargé de la Jeunesse et prioriser les actions jeunesse en direction des habitants
- Développer les actions de remobilisation sur l'emploi en direction des jeunes (Pilier emploi)
- Développer le parrainage (Pilier emploi) et faciliter l'accès au service civique (Pilier Cohésion sociale).
- Faciliter l'accès aux dispositifs de deuxième chance et à l'apprentissage (Pilier emploi).
- Favoriser la réussite scolaire notamment par la mise en place d'un relais « aide aux devoirs » (Pilier Cadre de vie).
- Promouvoir des actions de prévention et de promotion de la santé notamment auprès des jeunes (Pilier Cadre de Vie).
- Faciliter l'accès aux stages dans les écoles et l'orientation (Pilier Cadre de vie).
- Renforcer la fréquentation des équipements culturels, sportifs et de loisirs (Ozoir Plage) par les habitants, et particulièrement les jeunes des quartiers prioritaires (Pilier Cadre de vie).
- Développer l'accès au permis de conduire en contrepartie de chantiers éducatifs (Pilier emploi et cadre de vie).

## Lutte contre les discriminations

- Déconstruire les préjugés, notamment en multipliant les rencontres entre jeunes et entreprises, et en développant le parrainage : (Pilier emploi).
- Développer les modes de recrutement non-discriminants (Pilier Emploi)
- Faciliter l'accès à l'emploi et à l'habitat pour les personnes handicapées du quartier
- Mieux informer les victimes potentielles de discrimination, et réduire les facteurs de risque, notamment par un partenariat avec le défenseur des droits.
- Améliorer l'image du quartier et éviter la stigmatisation (Pilier emploi, cohésion et cadre de vie).
- Prévenir la discrimination au logement en informant mieux les locataires sur leurs droits et favoriser la mixité sociale grâce au logement.

# Axes transversaux

## Egalité femme / homme

- Mieux informer les femmes sur les dispositifs de création d'activité (Pilier Emploi).
- Développer les actions de « marrainage » avec des femmes cadres (Pilier emploi).
- Développer des actions de prévention relatives aux violences faites aux femmes ou aux violences intra-familiales, en lien avec la Maison départementale des solidarités et le CIDFF (Pilier cadre de vie).
- Développer l'accès au permis de conduire des jeunes filles (Pilier emploi et cadre de vie).
- De façon transversale, intégrer la notion d'égalité filles/garçons dans les projets sociaux et pédagogiques



# Développement économique et emploi

Objectifs opérationnels & Actions

## Mobiliser les habitants, mieux identifier leurs compétences et leurs besoins

Objectif opérationnel	Actions	Leviers d'action (Pilote, ressources, acteurs, dispositifs et moyens mobilisables)
<p><b>1. Développer des actions d'information et/ou de remobilisation pro-actives sur l'emploi</b></p>	<p>Créer une plaquette pour présenter le rôle et les disponibilités des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi intervenant sur le bassin économique.</p> <p>Boitage sur le quartier</p> <p>Organiser deux rendez-vous de l'emploi sur le territoire avec des actions d'informations de Pole Emploi sur les freins à la mobilité</p> <p>Consolider les permanences régulières de la Mission Locale à l'Espace social en proximité du quartier</p>	<p><b>Pilote</b> : Service emploi intercommunal et Pôle emploi avec l'appui des autres partenaires de l'emploi, le centre social, l'Espace social, le service communication et, l'appui éventuel d'un adulte-relais.</p> <p><b>Moyens de droit commun (Pôle emploi, mission locale) et services de la ville et de l'EPCI</b></p> <p><b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de fréquentation des habitants du quartier dans les différentes structures</li> <li>• Nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A et B pour le quartier prioritaire</li> <li>• Nombre de demandeurs d'emploi en accompagnement renforcé</li> <li>• Taux de prescription pour les aides à la mobilité et à la reprise d'emploi pour les demandeurs d'emploi relevant du QPV sur les 12 mois glissants.</li> <li>• Nombre de permis B prescrit par année.</li> </ul>
<p><b>2. Connaître le profil et le besoin des personnes en recherche d'emploi du territoire</b></p>	<p>Etablir un diagnostic des personnes en recherche d'emploi : typologie du public, atouts, freins, compétences, métiers recherchés... en vue de mettre en place des actions spécifiques pour faciliter leur retour à l'emploi</p> <p>Développer un outil statistique simple de suivi de la demande d'emploi</p>	<p><b>Pilotes</b> : service emploi intercommunal, Espace social, <b>Partenaires</b> : Pole Emploi, Mission locale, Bailleurs...</p> <p><b>Moyens de droit commun</b></p> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'inscription à Pôle emploi</li> <li>• Taux de prise en charge des demandeurs d'emploi dans les différentes structures</li> </ul>

## Accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi, vers les métiers porteurs pour favoriser le retour à une activité professionnelle

Objectif opérationnel	Actions	Leviers d'action (Pilote, ressources, acteurs, dispositifs et moyens mobilisables)
<p><b>3. Prioriser l'entrée des publics du quartier dans les dispositifs d'emploi et assurer un suivi statistique.</b></p>	<p>Prioriser les entrées des résidents du QPV dans les dispositifs prioritaires pour l'emploi retenus par le Comité Interministériel à l'Égalité des Chances :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Emploi d'avenir</li> <li>- CUI</li> <li>- Contrat Starter</li> <li>- Garantie jeune</li> <li>- Service civique</li> <li>- Dispositifs deuxième chance</li> <li>- « Contrats starter »</li> <li>- Parrainage</li> </ul> <p>Cibler, suivre et mesurer l'entrée des résidents dans ces dispositifs</p>	<p><b>Pilotes</b> : prescripteurs : Mission locale et Pôle Emploi</p> <p><b>Moyens de droit commun (Pôle emploi, mission locale) et services de la ville et de l'EPCI</b></p> <p><b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Part des résidents en QPV bénéficiaires de ces dispositifs</li> </ul>
<p><b>4. Développer des accompagnements ciblés sur les secteurs porteurs</b></p>	<p>Développer le programme Activ'Projet (Pôle Emploi) : pour accélérer le retour à l'emploi des habitants des demandeurs de longue durée en mettant en place (Pôle Emploi) deux groupes relevant des QPV dans le cadre d'un parcours de remobilisation et de définition de projet .</p> <p>Animer des ateliers collectifs au Centre social : Apporter une aide concrète aux demandeurs d'emploi. Répondre aux besoins des entreprises qui recrutent en proposant les candidatures des habitants du quartier</p> <p>Développer des ½ journées d'information sur les métiers bénéficiant des plus importants volumes de création d'emploi. Présentation des différents métiers du secteur concerné, diplômes nécessaires, écoles.</p>	<p><b>Pilote</b> : Pôle emploi</p> <p><b>Moyens de droit commun</b></p> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de CIE et CAE prescrit.</li> <li>• Nombre de DE du QPV intégrant les prestations activ projet.</li> </ul> <p><b>Pilote</b> : Pôle emploi &amp; service emploi intercommunal avec l'appui du centre social</p> <p><b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de participation aux ateliers</li> <li>• Taux de retour à l'emploi</li> </ul> <p><b>Pilote</b> : Point Information Jeunesse</p> <p><b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de passages de jeunes</li> <li>• Typologie du public</li> </ul>

## Accompagner le public le plus éloigné de l'emploi, notamment vers les métiers en tension pour favoriser le retour à une activité professionnelle

Objectif opérationnel	Actions	Leviers d'action (Pilote, ressources, acteurs, dispositifs et moyens mobilisables)
<b>5. Favoriser l'insertion professionnelle</b>	<p>Développer la clause d'insertion dans les marchés publics de la ville, de l'EPCI et du bailleur.</p> <p>Favorise l'accès à des formations professionnalisantes dans ce cadre.</p>	<p><b>Pilotes</b> : Ville d'Ozoir-la-Ferrière et EPCI</p> <p><b>Partenaires</b> : associations d'insertion, bailleur</p> <p><b>Moyens</b> : marchés du bailleur</p> <p><b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'heures d'insertion réalisées</li> <li>• Nombre de retours à l'emploi</li> <li>• Nombre de personnes accompagnées et formées</li> </ul>

## Lever les freins périphériques à l'emploi

Objectif opérationnel	Actions	Leviers d'action (Pilote ressources, acteurs, dispositifs et moyens mobilisables)
<p><b>6. Développer un plan numérique d'accès à l'emploi</b></p>	<p>Pôle Emploi animera 2 deux nouveaux ateliers sur la ville d'Ozoir-la-Ferrière mensuellement :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le premier « atelier service » visant à faciliter l'accès aux services et à mobiliser davantage les mesures et prestations de pôle emploi.</li> <li>2. Le second, « Utiliser internet pour sa recherche d'emploi » visant à outiller les DE sur les TRE (technique de recherche emploi) sur internet.</li> </ol> <p>L'animation sera faite par Pôle Emploi à la halle informatique de la ville.</p> <p>Mobiliser les outils informatiques et les ateliers du PIJ pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les formations</li> <li>- Les inscriptions dans les écoles</li> <li>- Les démarches administratives</li> <li>- La consultation d'offres de jobs..</li> </ul> <p>Mieux articuler les actions sur la fracture numérique déjà réalisées sur le territoire (Halle informatique, Centre social, PIJ...)</p>	<p><b>Pilotes</b> : Pole Emploi et Ville d'Ozoir</p> <p><b>Partenaires</b> : Service emploi intercommunal, Pôle Emploi, la ville d'Ozoir-la-Ferrière (service informatique, Halle informatique), PIJ, Centre Social, Caisse des Dépôts, Chambre des métiers</p> <p><b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants du QPV aux activités et ateliers</li> </ul> <p>Moyens : Pôle emploi et ville</p> <p>Pilote : Service Informatique et Espace social</p>
<p><b>7. Faciliter la mobilité et lever les freins périphériques</b></p>	<p>Mettre œuvre (Pôle Emploi) une action « coup de pouce » pour les jeunes relevant du quartier Anne Frank (accès au permis, frais de présentation et de santé tels que les soins dentaires, d'optique).</p> <p>Développer les actions dites « gagnant-gagnant » visant à financer une partie du permis de conduire contre la prise en charge de travaux d'utilité sociale.</p> <p>Renforcement du service de la navette « OLF I » mise à disposition par la ville pour faciliter les déplacement (forum emploi, services...)</p> <p>Mobiliser les aides « mobilité » de la Ville, de la Région et des autres partenaires</p>	<p><b>Pilote</b> : Pôle Emploi <b>Indicateurs</b> : Taux de mobilisation de cette enveloppe spécifique pour les DE relevant du quartier Anne</p> <p><b>Pilote</b> : Association La Brèche <b>Partenaires</b> : Osica, Centre Social... <b>Moyens</b> : activité financée par le Bailleur <b>Indicateurs</b> : Nombre de jeunes aidés</p> <p><b>Pilote</b> : Service du développement urbain <b>Partenaires</b> : STIF <b>Indicateurs</b> : Nombre de personnes transportées du quartier Anne-Frank</p> <p><b>Pilote</b> : Acteurs concernées <b>Indicateurs</b> : Nombre d'aides mobilisées</p>

## Développer la connaissance du monde économique et créer un partenariat avec les entreprises

Objectif opérationnel	Actions	Leviers d'action (Pilote ressources, acteurs, dispositifs et moyens mobilisables)
<p><b>8. Développer des actions directes avec les entreprises</b></p>	<p>Organiser annuellement un Rallye Emploi en direction des entreprises (donner aux entreprises une image dynamique ).</p> <p>Créer un « Rallye club » consistant à accompagner les participants après l'action pour faire perdurer la dynamique de groupe.</p> <p>Organiser une journée d'information sur les jobs d'été, le BAFA, les aides aux vacances (chantiers bénévoles, Sac à dos). Réaliser des ateliers CV/Lettres de motivation. Stands en direction des jeunes .</p> <p>Créer des ateliers pour aider les jeunes dans leur recherche de stage. Etablir un questionnaire auprès des entreprises d'Ozoir pour connaître leurs possibilités d'embauche.</p>	<p><b>Pilotes</b> : Selon l'action Service emploi intercommunal / Point Information Jeunesse</p> <p><b>Partenaires</b> : Mission Locale/Relais emploi/Entreprises/Margotins/PS/Place des métiers/Collège /Lycée</p> <p><b>Moyens de droit commun et spécifiques</b> .</p> <p><b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants du QPV au Rallye et au club</li> </ul> <p><b>Moyens de droit commun et crédits spécifiques</b></p> <p><b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnaire public permettant de quantifier les passages et de faire un bilan sur la journée</li> <li>• Nombre de jeunes du quartier participant à l'animation</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de stages recensés par le biais d'un questionnaire aux entreprises</li> <li>• Nombre de jeunes ayant trouvé un stage</li> </ul>
<p><b>9. Orienter, faire découvrir les métiers</b></p>	<p>Développer un partenariat avec la Place des métiers/cité des métiers pour sensibiliser les chefs d'entreprises à s'investir pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- recevoir des jeunes ou des adultes pour faire découvrir leur secteur professionnel et leurs métiers</li> <li>- les accueillir en stage ou en PMSMP (période de mise en situation en milieu professionnel),</li> <li>- faire visiter leurs entreprises</li> </ul> <p>Développer des ½ journées d'information sur les métiers (Voir Orientation 4)</p>	<p><b>Pilote</b> : Service emploi intercommunal</p> <p><b>Partenaires</b> : Place des métiers/Cité des métiers, service emploi intercommunal, Point Information Jeunesse, Collège, Lycée</p> <p><b>Moyens Convention de partenariat avec la CCI</b></p> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des entreprises adhérant au dispositif</li> <li>• Nombre de jeunes du QPV mobilisés</li> </ul>

## Faciliter le développement d'activité par les habitants du quartier

Objectif opérationnel	Actions	Leviers d'action (Pilote ressources, acteurs, dispositifs et moyens mobilisables)
<p><b>10. Informer et accompagner les porteurs de projets.</b></p>	<p>Accueillir les porteurs de projets pour les aider à formuler leur projet d'activité et le cas échéant les orienter vers les partenaires spécialisés.</p> <p>Faciliter l'accès aux prêts d'honneur ou aux micro-crédits (mise en place par le Espace Social)</p>	<p><b>Pilote</b> : Service emploi intercommunal</p> <p><b>Partenaires</b> : Pôle Emploi, Réseau entreprendre, Chambres consulaires, acteurs locaux (banquiers, experts comptables...)</p> <p><b>Moyens</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• service emploi intercommunal , CMA et CDC</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes accueillies et accompagnées</li> </ul>

# Cohésion sociale

Objectifs opérationnels & Actions



## Améliorer l'accès aux droits des habitants

Objectif opérationnel	Actions	Leviers d'action (Pilote, ressources, acteurs, dispositifs et moyens mobilisables)
<p><b>1. Renforcer et consolider les prestations d'accueil de proximité</b></p>	<p>Mise en œuvre d'une convention partenariale entre la Caisse primaire d'assurance maladie et l' Espace Social (afin notamment de faciliter l'accès aux droits à l'assurance maladie pour les populations fragiles)</p> <p>Installation d'une consultation du planning familiale au Espace Social (Espace Social)</p> <p>Favoriser l'accès aux droits des personnes en rupture d'activités par la mise en place d'ateliers collectifs d'accès aux droits des personnes en situation de longue maladie</p>	<p><b>Pilote</b> : Espace Social  <b>Partenaire</b> : Caisse primaire d'assurance maladie  <b>Indicateurs</b> : Nb de périodes de formations, nb de dossiers traités par l'Espace Social, nb de personnes accueillies du quartier, nb d'alertes transmises à la Caisse primaire d'assurance maladie</p> <p><b>Pilote</b> : Espace Social  <b>Partenaire</b> : PMI- CDIFF  <b>Indicateurs</b> : Nb de permanences proposées</p> <p><b>Pilote</b> : Espace Social  <b>Partenaire</b> : CPAM – Service social de la CRAMIF  <b>Indicateurs</b> : Nb de séances d'ateliers collectifs,, Nb de personnes du quartier ayant participé</p> <p><b>Moyens de droits commun et Espace social</b></p>
<p><b>2. Lutter contre l'exclusion et l'isolement</b></p>	<p>Mettre en place une convention partenariale entre l' Espace Social, la ville et l'EDF pour lutter contre la précarité énergétique</p> <p>Mettre en place une convention partenariale sur les impayés</p> <p>Développer des ateliers et sorties permettant aux adultes de maîtriser la langue orale et écrite pour rendre autonome les personnes dans leur vie sociale, vie éducative et vie professionnelle. Faciliter l'accès aux droits dans ce cadre</p> <p>Favoriser l'accès aux services du CCAS pour les seniors (aller à leur rencontre, présenter les services proposés, lutter contre l'isolement , favoriser le maintien à domicile</p>	<p><b>Pilote</b> : Espace Social  <b>Partenaires</b> : EDF– centre social– Service social départemental  <b>Indicateurs</b> : Nb de foyers en difficultés aidés du QPV, nb de personnes rencontrées du QPV, nb de médiations réalisées, nb de réunions thématiques proposées, nb de participants à ces thématiques.  Calendrier : 2015</p> <p><b>Pilote</b> : Espace Social  <b>Partenaires</b> : OSICA, service logement, service social départemental, Espace Social  <b>Indicateurs</b> : Nb de foyers en difficultés aidés du QPV, nb de médiations réalisées, nb d'expulsion entamées  Calendrier : à partir de 2016 et toute la durée du contrat</p> <p><b>Pilote</b> : Centre social  <b>Partenaires</b> : Association la Brèche, PIJ, Mission Locale, conseil citoyen, CCAS, MJD, CAF, CRAMIF, mairies, Conseil Départemental, associations caritatives culturelles sportives...  <b>Indicateurs</b> : Nb de personnes concernées et de partenaires impliqués</p> <p>Pilote : Espace social et centre socila  Partenaire : Osica</p> <p><b>Moyens de droits commun et Espace social</b></p>

## Améliorer l'accès aux soins des habitants

Objectif opérationnel	Actions	Leviers d'action (Pilote, ressources, acteurs, dispositifs et moyens mobilisables)
<b>3. Consolider et renforcer l'offre de premier recours de proximité</b>	<p>Lancer une réflexion (étude et diagnostic) sur la mise en place d'une maison de santé afin d'assurer une continuité des consultations face à une situation de désertification médicale et d'offrir des consultations conventionnées</p> <p>Lancer une réflexion sur la création d'un service ambulatoire de médecin (SAMI) avec pour objectif de développer une offre de soins et de consultations de proximité en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux</p> <p>Installation d'une consultation du planning familiale au Espace Social (Espace Social) (Voir actions accès aux droits)</p>	<p><b>Pilote</b> : Ville  <b>Partenaires</b> : Ville – Espace Social – Agence régionale de santé – Conseil de l'ordre des médecins – les professionnels de santé de la ville  <b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de la maison de santé</li> <li>• Nombre de médecins concernés (généralistes et spécialistes)</li> </ul> <p>Calendrier : deuxième moitié du contrat</p> <p><b>Pilote</b> : Ville  <b>Partenaires</b> : Ville – Espace Social – Agence régionale de santé – Conseil de l'ordre des médecins – les professionnels de santé de la ville  <b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du SAMI</li> <li>• Nombre de consultations et provenance des consultants, notamment issus du QPV</li> </ul> <p>Calendrier : deuxième moitié du contrat</p> <p><b>Moyens</b> : Droit commun(notamment Agence régionale de santé) et Ville</p>
<b>4. Développer les actions de prévention en matière de santé</b>	<p>Mise en place d'ateliers « santé » avec le souci d'une offre intergénérationnelle, afin de sensibiliser le public aux actions de prévention de santé (addictions, alimentation, cancer, vaccinations....)</p>	<p><b>Pilote</b> : Centre social  <b>Partenaires</b> : Espace Social – CPAM – PIJ – Agence régionale de santé – Hopital de Jossigny            Education nationale (primaire, collège et lycée)  <b>Indicateurs</b> : Nb de thématiques abordées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nb d'actions menées et types d'actions menées</li> <li>• Nombre d'habitants du QPV concerné</li> <li>• Nb de partenaires impliquées dans l'organisation</li> <li>• Questionnaire de satisfaction</li> </ul> <p><b>Moyens</b> : Droit commun(notamment Agence régionale de santé) et Ville</p>

## Stimuler la réussite éducative

Objectif opérationnel	Actions	Leviers d'action (Pilote, ressources, acteurs, dispositifs et moyens mobilisables)
<p><b>5. Renforcer l'action en direction des parents et leur implication au sein de l'école</b></p>	<p>Créer une <b>Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LEAP)</b>, lieu d'écoute et d'accueil au bénéfice des habitants du quartier. Dans ce cadre, développer une approche particulière de l'accompagnement de la fonction parentale, basée sur l'écoute et l'échange autour du lien familial et social...</p> <p>Mobiliser le dispositif et les moyens <b>du CLAS</b> Orienter une partie de l'action de l'adulte-relais (éventuellement) vers la mobilisation des parents</p> <p><b>Développer le lien aux familles par des services nouveaux</b> : (informatique, loisirs, café des parents...) : Mettre en place la mallette des parents (Collège), tester une relance des familles par SMS lors des réunions dans les écoles</p> <p><b>Œuvrer à la mise en œuvre d'une logique Droit/Devoir</b> auprès des parents</p> <p>Accompagner les professionnels dans la gestion des troubles comportementaux en milieu scolaire.</p> <p>Développer un plan d'action sur la protection de l'enfance, pour sensibiliser le parents, les partenaires sur cette question</p>	<p><b>Pilote</b> : secteur petite enfance Partenaires : CAF, Département, centre social, Agence régionale de santé, Osica Calendrier : 2017 <b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquentation, enquêtes ponctuelles</li> </ul> <p><b>Pilote</b> : Education nationale en lien avec le Centre Social et l'Espace social</p> <p><b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de fréquentation des habitants du quartier aux différentes actions</li> <li>• Taux de présence des familles aux réunions de parents</li> </ul> <p><b>Pilote</b> : Maison de la solidarité <b>Partenaires</b> : Centre social – Espace Social – service départementaux – PMI et service social – Education nationale – CDIFF- Hôpital de Jossigny (CMP) <b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• nb de situations d'enfants en difficultés, nb de réunions partenariales, évolution des prises en charge</li> </ul> <p>À partir de 2016 et toute la durée du contrat</p> <p><b>Pilote</b> : Espace Social <b>Partenaires</b> : Centre social – Espace Social – service départementaux de protection de l'enfance – PMI et service social – Education nationale – CDIFF- police municipale – Maison des parents <b>Indicateurs</b> : Nombre d'action de prévention, nombre de participants, nombre de situations signalées</p> <p>Moyens : Droits communs et ville</p>

## Stimuler la réussite éducative

Objectif opérationnel	Actions	Leviers d'action (Pilote, ressources, acteurs, dispositifs et moyens mobilisables)
<b>6. Favoriser la réussite scolaire</b>	<p>Développer les dispositifs « passerelle s » entre l'Ecole Anne Frank Collège, mais aussi pour la petite enfance , pour la rentrée en maternelle</p> <p>Mettre en place des indicateurs statistiques simples de suivi des élèves d'Anne Frank au niveau du collège (résultat au Brevet, orientation...).</p> <p>Mettre en place une aide aux devoirs après l'école pour le niveau Collège</p> <p>Faire connaître et donner accès aux ressources d'aide aux devoirs en ligne financées par la ville d'Ozoir</p> <p>Renforcer les actions de lutte contre le décrochage scolaire avec l'appui du centre social</p> <p>Consolider l'équipe éducative du groupe scolaire Anne-Frank en permettant aux directrices de bénéficier de déchargement horaires sur des périodes plus longues.</p>	<p><b>Pilotes</b> : Services scolaire et éducation nationale  <b>Partenaires</b> : Maison de la petite enfance</p> <p><b>Pilotes</b> : Service scolaire, éducation nationale  <b>Partenaires</b> : Région département, centre social, associations  <b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'élèves du quartier aidés et accompagnés</li> <li>• Nombre de décrocheurs</li> </ul> <p>Moyens : droit commun, crédits spécifiques</p> <p><b>Pilote</b> : Education nationale, (y compris mission de lutte contre le décrochage scolaire)</p> <p>Indicateurs : temps de décharge</p> <p>Moyen : droit commun (Education nationale) et ville</p>

## Stimuler la réussite éducative

Objectif opérationnel	Actions	Leviers d'action (Pilote, ressources, acteurs, dispositifs et moyens mobilisables)
<p><b>7. Améliorer la prise en charge des moins des moins de 3 ans</b></p>	<p>La scolarisation précoce est un moyen efficace pour favoriser la réussite scolaire des enfants dont la famille est éloignée de la culture scolaire pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques.</p> <p>Une classe de scolarisation des moins de 3 ans sera ouverte à l'école Anne Frank grâce à des moyens croisés de la ville et de l'éducation nationale</p> <p>Favoriser l'intégration des enfants en organisant de visites d'adaptation et de rencontres avec les familles</p>	<p><b>Pilote</b> : Education nationale et ville  <b>Moyens</b> : Droit commun et ville  <b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'enfants du quartier de moins de 3 ans scolarisés</li> </ul>
<p><b>8. Développer l'accès au numérique à l'école</b></p>	<p>Développer l'accès au numérique avec le projet d'équipement des classes élémentaires en TNI (Tableau Numérique Interactif) ou TBI (Tableau Blanc Interactif) avec classe mobile (tablettes).</p>	<p><b>Pilotes</b> : Services Scolaire et Informatique.  <b>Partenaire</b> : Education Nationale (IEN, Inspecteur de l'Education Nationale et référent informatique).            Calendrier : 2015-2016</p> <p>Moyens : Droit commun (Education) et ville</p>

## Développer les projets collectifs des habitants et la citoyenneté

Objectif opérationnel	Actions	Leviers d'action (Pilote, ressources, acteurs, dispositifs et moyens mobilisables)
<p><b>9. Développer des projets collectifs pour créer du « lien social et de la citoyenneté »</b></p>	<p><b>Identifier sous 3 ans un projet structurant pour le quartier</b> Utiliser le levier disponible dans ce cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipe MOUS</li> <li>- Adulte-relais(éventuellement)</li> <li>- Créer une amicale des locataires</li> <li>- Utiliser la réhabilitation des logements pour contribuer à mobiliser sur des actions à vocation culturelles?</li> </ul> <p><b>Développer « la semaine de la solidarité »</b> : cet évènement inscrit dans le cadre de la semaine nationale de la solidarité vise à créer du lien social, et à développer la notion d'entraide et de bénévolat sur le territoire, notamment vis-à-vis des séniors. Il s'agit de mobiliser les habitants d'Anne-Frank sur cet évènement.</p> <p><b>Développer le « PASS OZOIR-CITOYENNETE-JEUNESSE (OCJ) »</b>. Entièrement gratuit, le Pack Jeune Citoyen s'adresse aux jeunes de 11 à 20 ans et leur offre de nombreux avantages en échange de leur engagement à respecter une charte. Une carte personnelle et des chèques permettent l'accès à des services et à des activités diverses à des tarifs avantageux.</p>	<p><b>Pilote</b> : Espace social <b>Partenaires</b> : Centre social, Bailleur, Associations, Conseil Citoyen, etc. <b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets développés</li> </ul> <p>Calendrier : tous les ans</p> <p><b>Pilote</b> : Centre social <b>Partenaires</b> : la brèche – association du comité d'animation – Direction des services extérieurs – direction des sports et de la culture – Espace Social – OSICA <b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de projets développés</li> <li>• Nombre de participant du quartier</li> </ul> <p>Calendrier : tous les ans</p> <p><b>Pilote</b> : Service jeunesse <b>Partenaires</b> : Centre social – la brèche – association du comité d'animation – Direction des services extérieurs – direction des sports et de la culture – Espace Social – PIJ <b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de jeunes du quartier concernés</li> </ul> <p>Calendrier : 2016</p> <p><b>Moyens</b> : droit commun, crédits spécifiques et ville, bailleur</p>

## Développer l'accès aux équipements et aux loisirs

Objectif opérationnel	Actions	Leviers d'action (Pilote, ressources, acteurs, dispositifs et moyens mobilisables)
<p><b>10. Renforcer la fréquentation des équipements culturels, sportifs et de loisirs et favoriser la mixité sociale.</b></p>	<p><b>Développer les activités l'été et l'hiver en direction des familles et enfants qui ne peuvent ou ne partent pas en vacances</b> sur la période des congés à travers les actions <b>Ozoir-Plage et Ozoir-sur-Glace</b>. Faciliter l'accès et la fréquentation des familles d'Anne Frank dans ce cadre.</p> <p>Renforcer le bénévolat dans ce cadre.</p> <p><b>Développer la Fête du Sport</b> : Mobilisation et mise en situation de toutes les associations sportives d'Ozoir sur une ½ journée, sur le lieu habituel de leur pratique, en présence, de leurs éducateurs afin d'accueillir et mettre en situation d'exercice, à toute personne se présentant pour un essai. Mobiliser les jeunes du quartier dans ce cadre avec l'appui du centre social et de la Brèche</p> <p><b>Le Carnaval</b> : développer l'action le « Carnaval » qui vise notamment à créer des chars et un défilé, en impliquant fortement les habitants d'Anne-Frank</p> <p>Réorienter l'offre d'accueil de loisir du centre social des Margotins vers le centre de loisirs Françoise Dolto afin de favoriser la mixité</p>	<p><b>Pilote</b> : Direction des sports et de la culture <b>Partenaires</b> : PIJ, centre social, la Brèche <b>Moyens</b> : Ville et Contrat de ville <b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'habitants du quartier fréquentant l'évènement (si recensement possible)</li> <li>• Nombre de bénévoles du quartier mobilisés.</li> </ul> <p><b>Pilote</b> : Direction des sports et de la culture <b>Partenaires</b> : Centre social – associations du Comité d'animation – Résidence du parc – service périscolaire <b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'habitants du quartier fréquentant l'évènement (si recensement possible)</li> <li>• Nombre de bénévoles du quartier mobilisés.</li> </ul> <p><b>Pilotes</b> : Centre social des Margotins et service Activités Périscolaires <b>Indicateur</b> : réalisation de l'étude <b>Calendrier</b> : 2015-2016</p> <p><b>Moyens</b> : Ville et crédits spécifiques</p>

## Consolider et appréhender de nouvelles actions de prévention

Objectif opérationnel	Actions	Leviers d'action (Pilote, ressources, acteurs, dispositifs et moyens mobilisables)
<p><b>11. Assurer le maintien des actions de prévention en direction du quartier dans le cadre du CISPD et développer de nouvelles actions</b></p>	<p>Assurer le maintien des actions déjà développées en faveur du quartier ces dernières années et qui ont porté des résultats positifs en matière de tranquillité et de baisse de la délinquance</p> <p>Renforcer la tranquillité notamment par la mise en place d'un système de protection surveillance sur l'espace public du quartier, en lien avec le bailleur, sur les espaces posant encore des difficultés</p> <p>Développer des actions de prévention relatives aux violences faites aux femmes ou aux violences intra-familiales, en lien avec la Maison départementale des solidarités et le CIDFF (Pilier cadre de vie).</p>	<p><b>Pilote</b> : Coordonnateur CISPD  <b>Moyens</b> : EPCI, Ville, FIPD, convention avec le Bailleur  <b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Indicateurs du CISPD</li> </ul> <p><b>Moyens</b> : Intercommunalité, droit commun</p>
<p><b>12. Renforcer les actions en faveur de la lutte contre la fracture numérique chez les adultes.</b></p>	<p>Mieux articuler les actions sur la fracture numérique déjà réalisées sur le territoire (Halle informatique, Centre social, PIJ...)  <b>(CF. pilier emploi : actions numériques)</b></p>	<p>Pilote : Services informatiques et Espace Social  Partenaires : Centre Social, Relais emploi, PIJ, CAF...</p>



# Cadre de vie

Objectifs opérationnels & Actions

## Rénover le cadre de vie

<b>Objectif opérationnel</b>	<b>Actions</b>	<b>Leviers d'action (Pilote, ressources, acteurs, dispositifs et moyens mobilisables)</b>
<b>1. Lancer une rénovation globale du bâti</b>	Lancer une rénovation globale du bâti en intérieur (pièces humides, cage d'escalier) et extérieur (toiture...), en associant les habitants et en développant la clause d'insertion (voir Pilier Emploi). S'appuyer sur le travail d'une équipe Maitrise d'œuvre urbaine et sociale pour solliciter les habitants.	<b>Pilote</b> : Osica  <b>Indicateurs</b> : <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de logements rénovés</li><li>• Nombre d'heures d'insertion mobilisées</li></ul>

## Favoriser la mixité, l'équilibre social et la diversité de l'habitat

Objectif opérationnel	Actions	Leviers d'action (Pilote, ressources, acteurs, dispositifs et moyens mobilisables)
<p><b>2. Mettre en œuvre une stratégie pour renforcer la mixité sociale au sein du quartier</b></p>	<p>Dans le cadre du plan local de l'habitat, diversifier l'offre de logement sur le quartier pour favoriser la mixité sociale.</p> <p>Au préalable (une condition de réussite) mettre en place une stratégie de communication positive en vue d'améliorer l'image et l'attractivité du quartier prioritaire</p> <p>Définir une programmation partagée d'offres de logements diversifiées et attractives.</p> <p>Définir une politique d'attribution partagée et fixer les objectifs de mixité sociale et d'équilibre en s'appuyant notamment sur une politique d'attribution des logements sociaux partagée entre les partenaires réservataires ( Ville, préfecture, 1%, Osica)</p>	<p><b>Pilotes</b> : Osica, Ville, EPCI</p> <p><b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Part des ménages avec des revenus en-dessous du seuil de pauvreté ;</li> <li>• Part des locataires du parc social ;</li> <li>• Part des locataires du parc privé ;</li> <li>• Part des propriétaires occupants ;</li> <li>• Part des ménages du parc social en situation de sur-occupation ou de sous-occupation lourde.</li> </ul> <p><b>Moyens</b> : bailleur</p>
<p><b>3. Favoriser la mobilité des ménages au sein du parc social de logements</b></p>	<p>Améliorer les conditions de logement des QPV en travaillant à l'adéquation entre typologies des logements et compositions familiales des ménages</p> <p>Déployer des moyens pour accompagner les personnes âgées et leur proposer un logement adapté et répondant à leurs attentes (lutte contre le phénomène de sous-occupation) .</p>	<p><b>Pilotes</b> : Osica , Ville, Espace social</p> <p><b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Part des ménages du parc social en situation de sur-occupation ou de sous-occupation lourde.</li> </ul> <p><b>Moyens</b> : bailleur</p>
<p><b>4. Mettre en place un accompagnement social des ménages dans le logement</b></p>	<p>Renforcer la prévention des situations d'impayés</p> <p>Mettre en place un accompagnement social individuel des ménages fragiles afin de garantir des conditions optimales et pérennes de gestion locative.</p> <p>Mettre en place des démarches collectives visant à accompagner les habitants dans l'appropriation de leur logement</p> <p>Dans le cadre de la réhabilitation, déployer des moyens humains renforcés pour assurer un accompagnement adapté des ménages concernés (équipe MOUS).</p>	<p><b>Pilotes</b> : Osica , Ville, Espace Social</p> <p><b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Part des ménages avec des revenus en dessous du seuil de pauvreté ;</li> <li>• Part des locataires du parc social ;</li> <li>• Part des locataires du parc privé ;</li> <li>• Part des propriétaires occupants ;</li> <li>• Part des ménages du parc social en situation de sur-occupation ou de sous-occupation lourde.</li> </ul> <p><b>Moyens</b> : bailleur et ville</p>

## Mettre en place le dispositif partenarial de la gestion urbaine de proximité

Objectif opérationnel	Actions	Leviers d'action (Pilote, ressources, acteurs, dispositifs et moyens mobilisables)
<p><b>5. Mettre en place le dispositif partenarial de la gestion urbaine de proximité</b></p>	<p>Réaliser un diagnostic en marchant Définir à partir de ce diagnostic un plan d'action simple et opérationnel</p> <p>Renforcer la coopération entre les services de la ville, de la communauté de communes et le bailleur pour une plus grande réactivité sur le terrain</p> <p>Susciter la mobilisation des habitants dans la régulation de leur cadre de vie : les mobiliser pour la veille des dysfonctionnements et la construction de projets sur le cadre de vie et l'animation locale.</p> <p>Accompagner les projets d'associations habitants, les impliqués dans la gestion du cadre de vie. Contribuer à la mobilisation des habitants par le biais d'actions artistiques et culturelles ((voir Pilier Cohésion sociale)</p> <p>Faciliter dans ce cadre la pérennisation des investissements</p>	<p><b>Pilotes</b> : Osica , Ville, EPCI, Espace social, autres acteurs du CISPD...</p> <p><b>Indicateurs</b> :</p> <p>A définir dans le cadre du diagnostic</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Part des ménages plutôt satisfaits voire très satisfaits de l'entretien du quartier</li> <li>• Part des ménages qui pensent que leur quartier est plutôt agréable voire très agréable</li> </ul> <p><b>Moyens</b> : bailleur, ville , EPCI</p>

## Accompagner les habitants dans la mutation de leur quartier

Objectif opérationnel	Actions	Leviers d'action (Pilote, ressources, acteurs, dispositifs et moyens mobilisables)
<p><b>6. Favoriser le développement durable et l'image du quartier</b></p>	<p>Développer des actions sportives ou culturelles au sein du quartier (départ de courses, fêtes, évènements...)</p> <p>Mettre en place des actions d'éducation ou de développement durable qui impliquent et interpellent les habitants et embellissent le quartier .</p> <p>Relayer par des actions de communication les atouts du quartier et les réussites des habitants ...</p> <p>Rénover le bâti (voir axe 1).</p>	<p><b>Pilotes</b> : Osica , Ville, EPCI, Espace social, Service communication , associations</p> <p><b>Indicateurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions positives</li> <li>• Nombre d'articles publiés</li> </ul> <p><b>Moyens</b> : bailleur, ville , EPCI</p>

# Gouvernance

## Le pilotage du contrat

Deux types d'instances sont retenues pour le pilotage du contrat :

- Une instance technique qui pourra se réunir en formation restreinte (collectivités locales) pour le suivi courant de la mise en œuvre du contrat, en formation élargie à tout ou partie des autres signataires (Etat, Opérateurs, Bailleur...), ainsi qu'à des représentants des habitants (Conseil citoyen), ou encore dans le cadre de réunions thématiques pour le suivi régulier des différents piliers du contrat.
- Une instance de pilotage politique, rassemblant les signataires du contrat et qui pourra associer des représentants des habitants (Conseil citoyen). Elle se réunira au moins une fois par an.

Un principe d'efficacité guidera la fréquence et le format des réunions de ces instances.

## L'équipe Projet

L'équipe projet en charge du pilotage technique, de l'animation et du suivi du contrat de ville se composera de :

- Un chef de projet pour le contrat de ville (membre du comité de pilotage politique)
- Des chargés de projets pour chaque « Pilier » (membres du comité de pilotage politique)
- L'appui éventuel d'un adulte-relais qui assurera notamment le lien avec le conseil citoyen et le développement de certains projets citoyen et le lien social

## Composition du conseil citoyen

Le Conseil Citoyen du quartier « Anne-Frank » est composé :

- Pour le collège « Habitants » : de 4 habitants du quartier (à parité homme -femme), avec une représentation selon les tranches d'âge suivantes : moins de 25 ans, 26-50 ans, plus de 50 ans.
- Pour le collège « Associations /acteurs locaux » :
  - l'Association Culturelle des Travailleurs Portugais (A.C.T.P.)
  - l'Association Culturelle Musulmane Ozoirienne (A.C.M.O.)
  - le Comité d'Animation des Margotins
  - l'Association La Brèche – Le Fil, association de prévention spécialisée

# Le suivi et l'évaluation du contrat

Afin d'assurer sur toute la durée du contrat de ville, le suivi des objectifs opérationnels et des actions et, de mesurer les résultats obtenus, le présent contrat inclut des indicateurs quantitatifs et des éléments d'appréciation qualitative issus du diagnostic préalable à sa mise en place.

A partir de ces éléments, un bilan de la progression des orientations et des actions sera réalisé chaque année, il devra intégrer :

- Les éléments d'observation sur le quartier issus des systèmes statistiques des signataires notamment ceux de Pôle Emploi, de la Mission locale, de la Caf, du bailleur...;
- L'évolution et la progression des actions et de leurs indicateurs de réalisation ;
- Les propositions d'ajustements des actions en fonction des bilans de l'année passée et l'élaboration d'une programmation annuelle ;
- Le suivi de l'engagement des crédits : EPCI et Ville, d'une part, Etat, et autres signataires d'autres part...;
- Les besoins en matière de formation, d'étude, d'appui au pilotage, des membres de l'équipe projet, du conseil citoyen et éventuellement des porteurs de projets associatifs .

Une évaluation des résultats du contrat à mi-parcours pourra être envisagée.

Ces éléments seront portés à la connaissance du Comité de Pilotage.

# Les signataires



# Annexes

## Conseil régional Ile-de-France

La délibération CR 23-15 du 12 février 2015 révisé les modalités d'intervention de la Région Île-de-France en matière de politique de la ville.

Dans ce cadre rénové, la Région signe les contrats de ville et mobilise ses dispositifs de droit commun, en investissement comme en fonctionnement, en faveur des quartiers prioritaires et quartiers en veille, en fonction des enjeux dégagés du diagnostic local établi par la collectivité, sur les axes prioritaires suivants : politiques éducatives, formation, développement économique et accès à l'emploi, amélioration du cadre de vie et mobilités, cohésion sociale et citoyenneté.

et sur les axes transversaux des contrats de ville : jeunesse, égalité femmes/hommes, lutte contre les discriminations

Elle mobilisera en outre des politiques spécifiques d'intervention dans les seuls quartiers prioritaires tant en fonctionnement qu'en investissement.

D'une part, en fonctionnement, par le financement de projets de collectivités et d'associations dans le cadre des crédits spécifiques « Actions politique la ville », en faveur des thématiques prioritaires suivantes :

- développement économique, emploi, formation et insertion professionnelle
- réussite éducative, soutien à la parentalité
- valeurs de la République, jeunesse, citoyenneté et promotion de la laïcité (éducation à la citoyenneté, participation des citoyens, ateliers socio-linguistiques et santé)

D'autre part, en investissement, par la poursuite du dispositif régional de renouvellement urbain dont les nouvelles modalités de mise en œuvre seront discutées ultérieurement, à la fois en accompagnement du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) de l'ANRU et dans le cadre du volet territorial du CPER 2015-2020.

# Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts, acteur historique du logement social et de la politique de la ville et qui conduit des actions en faveur des quartiers prioritaires, apportera son concours financier et son appui technique à la mise en œuvre du contrat de ville de Nom de l'EPCI.

Elle interviendra au titre de ses missions d'intérêt général pour le logement social, la cohésion sociale et la solidarité, pour le développement et la compétitivité des territoires et pour la transition écologique et l'environnement.

Dans ce cadre, la Caisse des Dépôts pourra intervenir en mobilisant son expertise et des moyens financiers sur ses fonds propres ainsi que des prêts du Fonds d'Epargne en privilégiant les volets économiques, urbains et logements du contrat de ville.

1/ En ce qui concerne le volet économique du contrat de ville, la mobilisation de la Caisse des Dépôts s'organisera autour de trois axes :

- l'accompagnement du développement économique des quartiers prioritaires,
- le développement des outils de cohésion sociale favorisant l'accès à l'emploi,
- les investissements immobiliers à vocation économique (immobilier commercial, immobilier de bureaux, immobilier d'entreprise...).

2/ En ce qui concerne le volet urbain du contrat de ville, la mobilisation de la Caisse des Dépôts privilégiera :

D'une part, les missions d'ingénierie suivantes, sans que celles-ci soient limitativement listées :

- les études stratégiques (stratégie de développement économique, attractivité du territoire, diversification de l'habitat, stratégies énergétiques...);
- les études préalables et pré-opérationnelles (diagnostics économiques, diagnostics de l'habitat privé, diagnostics environnementaux, études de faisabilité, études gestion des ressources...);
- les actions d'aide à la maîtrise d'ouvrage de la direction de projet (OPCU, AMO financière, AMO développement durable, évaluations...).

D'autre part les prêts sur fonds d'épargne pour le financement des opérations d'aménagement et d'équipement urbains des quartiers :

- construction, acquisition ou réhabilitation d'équipements publics (notamment bâtiments scolaires, à vocation culturelle, sportive, sociale, administrative...), infrastructures, aménagements et requalification des espaces publics concourant au projet urbain des quartiers ;
- opérations de requalification économique contribuant à la revitalisation économique (commerces, bureaux...).

3/ En ce qui concerne le volet logement, l'ensemble des prêts sur fonds d'épargne pour le logement social sera mobilisé afin de financer la démolition/construction, la réhabilitation et la résidentialisation d'immeubles. Sous certaines conditions, la CDC pourra également financer les copropriétés dégradées.

Les modalités d'intervention de la Caisse des Dépôts seront précisées dans des conventions à signer entre la Caisse des Dépôts et les différents intervenants concernés (collectivités territoriales, bailleurs, Etablissements publics...) et ce, sous réserve de l'accord des comités d'engagement compétents. 58

## **Glossaire**

CISPD : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité  
scolaire

FIPD : Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

GUP : Gestion Urbaine de Proximité

MOUS : Maitrise d'Ouvre Urbaine et Sociale

QPV : Quartier Prioritaire de la Ville

REAAP : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents